

Zone de protection marine  
Anguniaqvia Niqiqyuam



**RAPPORT  
ANNUEL** 2024



# Contenu



En bref



Objectifs de conservation



Gestion et gouvernance



Espèces caractéristiques



Recherche et suivi



Collaboration et partenariats



Pleins feux sur : les avantages



Surveillance et application de la loi



Sensibilisation et mobilisation



## Zones de protection marine établies en vertu de la *Loi sur les océans* du Canada

- |   |                          |                               |
|---|--------------------------|-------------------------------|
| 1. Mont sous-marin SĠáan Kínghlas-Bowie   | 5. Anguniaqvia Niqiqyuam | 10. Banc-des-Américains       |
| 2. Récifs d'éponges siliceuses du détroit d'Hécate et du bassin de la Reine Charlotte | 6. Tuvaijuittuq          | 11. Banc de Sainte-Anne       |
| 3. Tang.ġwan – ħaçwíqak – Tsigis  | 7. La baie Gilbert       | 12. Basin Head                |
| 4. Tarium Nirytait  | 8. Eastport              | 13. Le Gully                  |
|   | 9. Chenal Laurentian     | 14. L'estuaire de la Musquash |

Photo de couverture : Refuge d'oiseaux migrants du cap Parry vu de la zone de protection marine d'Anguniaqvia Niqiqyuam. Crédit photo : Anish Sethi (MPO).





## En bref



### Date de désignation

28 octobre 2016



### Superficie

2 358 km<sup>2</sup>



### Contribution aux objectifs de conservation marine

0,04%



### Emplacement

Cette ZPM est située dans la baie Darnley, dans les Territoires du Nord-Ouest, près de la collectivité de Paulatuk. Cette zone est située dans la région désignée des Inuvialuit (RDI), dans la biorégion de l'Arctique de l'Ouest; océan Arctique.



### Cogérée par

La ZPM est cogérée par :

- Comité de chasseurs et de trappeurs de Paulatuk (CCTP);
- Comité mixte de gestion de la pêche (CMGP);
- Conseil Inuvialuit de gestion du gibier;
- Société régionale inuvialuite;
- Pêches et Océans Canada (MPO).



### Reconnaissance

La ZPM fait partie de la RDI et est cogérée et cogouvernée par les Inuvialuit et le MPO. Le CCTP joue un rôle important dans cet espace cogéré.



### Zones

Il y a 2 zones dans la ZPM.

- Zone 1 – dans la baie Darnley et le golfe Amundsen, dans la mer de Beaufort;
- Zone 2 – dans le passage Kendall dans le golfe Amundsen, dans la mer de Beaufort.



Carte de la zone de protection marine du Anguniaqvia Niqiyuam.



## Objectifs de conservation

- Maintenir l'intégrité de l'environnement marin situé au large du refuge d'oiseaux migrateurs du cap Parry pour s'assurer que celui-ci soit productif et permette l'alimentation d'espèces de niveau trophique plus élevé.
- Préserver l'habitat pour soutenir les populations des espèces clés (telles que le béluga, l'omble chevalier, le phoque annelé et le phoque barbu).

Ce dernier est le premier objectif de conservation d'une ZPM établie en vertu de la *Loi sur les océans* qui soit fondé uniquement sur les connaissances traditionnelles des Autochtones ou des collectivités locales.



## Gestion et gouvernance

La gestion et la gouvernance de cette ZPM sont assurées par le groupe de travail de la ZPM AN et le Comité directeur pour les ZPM de l'Arctique de l'Ouest.

**Groupe de travail (GT) sur la ZPM d'Anguniaqvia Niqiqyuam :**

- CCTP;
- Planification et conservation marines du MPO;
- CMGP.

### Comité directeur pour les ZPM de l'Arctique de l'Ouest :

- Planification et conservation marines du MPO;
- Gestion des pêches du MPO;
- Direction des Sciences du MPO;
- Conseil Inuvialuit de gestion du gibier;
- Société régionale inuvialuite;
- CMGP;
- Président du GT de la ZPM TN;
- Président du GT de la ZPM AN.

Un plan de gestion pour la ZPM AN est en cours d'élaboration afin de guider les activités quotidiennes dans la zone, y compris la gestion et la gouvernance, la surveillance et les rapports. Ce plan décrira les objectifs et les principes de gestion, les initiatives en matière d'application et de respect des règles, ainsi que les mesures réglementaires et non réglementaires. Le plan aborde les priorités et les besoins en matière de conservation définis par la communauté de Paulatuk et d'autres organismes de cogestion. Il décrit les rôles du comité directeur de la WAMPA.

Les décisions relatives à la gestion sont prises conjointement par le CCTP, le comité WAMPA et le groupe de travail de la ZPM AN. La gouvernance de la ZPM AN comprend une représentation égale des Inuvialuit et du MPO. En 2024, le comité WAMPA s'est réuni trois fois et le GT de la ZPM AN s'est réuni quatre fois.

Des activités de recherche scientifique, de surveillance, d'éducation ou de tourisme maritime commercial peuvent être menées dans la ZPM AN avec l'approbation du ministre des Pêches et des Océans, après soumission d'un plan d'activité. En 2024, le MPO a reçu 11 plans d'activité pour la recherche dans la zone.

L'année (2024-2025) marque la quatrième année d'un accord de contribution de 5 ans avec le Secrétariat conjoint des Inuvialuit. Cet accord soutient les 2 ZPM de l'Arctique de l'Ouest (Tarium



Niryutait et Anguniaqvia Niqiqyuam) pour :

- Gouvernance;
- Administration;
- Recherche;
- Surveillance;
- Sensibilisation;
- développement de base de données.

Deux GT ont été mis sur pied en vertu de l'accord.

1. Le GT sur les indicateurs de gouvernance vise à recommander des indicateurs de gouvernance pour les futurs plans de gestion et de suivi pour la ZPM AN.
2. Le GT sur la base de données : le groupe de travail examine les options possibles pour centraliser les données, qui sont actuellement dispersées entre les principaux chercheurs. Cette fragmentation rend difficile l'évaluation de l'efficacité de la gestion des ZPM.

Pour appuyer le partage des données et respecter la propriété, les partenaires de cogestion travaillent à l'élaboration conjointe et à la signature d'un protocole d'entente. Une fois terminé, le groupe de travail sur la base de données commencera à recueillir des données dans un système centralisé.



Collectivité de Paulatuk. Crédit photo : Anish Sethi (MPO).



## Espèces caractéristiques

Le **béluga** (*qilalugaq*) était une espèce focale en 2024, avec des recherches menées par la communauté dans la ZPM AN qui ont permis de découvrir des signes de stress et des changements dans les schémas de santé grâce à l'analyse de la graisse et des hormones - un travail vital qui soutient la surveillance à long terme et aide à définir l'habitat critique du béluga près de Paulatuk, guidé par les connaissances indigènes et les observations locales.



## Recherche et suivi

La saison 2024 a été productive dans la ZPM AN, avec 9 projets axés sur :

- la science de la conservation;
- la formation locale;
- le savoir autochtone.

Les activités sont alignées sur les objectifs de conservation de la ZPM, même si le plan de surveillance officiel est toujours en cours. Le rapport régional annuel du Secrétariat des ZPM et du Groupe de travail sur la ZPM AN donne un aperçu détaillé de ces efforts. Vous trouverez ci-dessous de brefs résumés des projets de 2024.

Les recherches clés comprenaient l'évaluation des écosystèmes marins de la mer de Beaufort au Canada, en cours depuis 2012. Ce programme à bord des navires a échantillonné l'eau de mer, le plancton et les poissons et a utilisé l'hydroacoustique pour estimer la biomasse. Voici les principaux résultats :

- un journal manuscrit;
- 2 rapports de données du MPO;
- une carte de l'histoire, qui se trouve dans l'expédition de campagne de 2024.

L'emploi des Autochtones a été favorisé, et Kaleb Lucas et Nicholas Alonak ont contribué aux opérations scientifiques. Cette recherche permet de mieux comprendre les conditions océaniques et les ressources fourragères, appuyant ainsi les objectifs de surveillance à long terme.

Le projet Paulatuk Beluga Health, en partenariat avec le CCTP et le MPO, a permis d'enquêter sur des signalements de « baleines maigres » dans le sud de la baie Darnley. Les résultats ont montré que les bélugas en mauvaise santé avaient une épaisseur de graisse plus faible et des niveaux de cortisol plus élevés comparativement à ceux plus au nord. Ce projet renforce la capacité des collectivités à surveiller et à suivre l'état de santé du béluga.

Le programme Arctic Coast, une initiative communautaire, a permis de surveiller les poissons, les invertébrés et les habitats dans la baie Argo, sur la pointe Bennett et à Browns Harbour. Neuf techniciens ont recueilli des données sur la biodiversité, l'habitat et le régime alimentaire.

Le projet par drone de Paulatuk, une collaboration entre le CCTP et le MPO, a permis d'explorer l'activité des bélugas et de cartographier les zones côtières. Des techniciens de drones et des jeunes ont été formés et des entrevues ont été menées auprès de détenteurs de connaissances pour documenter l'utilisation de l'habitat du béluga. Les résultats aideront à définir et à protéger l'habitat du béluga dans la ZPM AN.

Voici d'autres activités clés :

- surveillance du régime alimentaire et de la santé des phoques;
- surveillance acoustique des mammifères marins et des navires;
- données sur la migration des guillemots de Brünnich.

Les publications clés de 2024 qui ont abordé les objectifs de conservation de la ZPM AN en améliorant la compréhension du comportement des espèces ainsi que les impacts du transport maritime, comprennent :

- [AN MPA Coastal Monitoring : Synthèse de 2017-2021](#), qui donne un aperçu de la santé de l'écosystème et de la gestion durable;
- Toutes les cartes ne se valent pas : Evaluating approaches for mapping vessel collision risk to large baleen whales ([Hague et al., 2024](#));
- Caractérisation du répertoire acoustique du phoque annelé ([Barbosa et al., 2024](#));
- Mesures opportunistes du niveau des sources des navires ([Shajahan et al., 2024](#));
- Le paysage sonore marin arctique du golfe d'Amundsen ([Dingwall et al., 2024](#));
- Exposition des baleines boréales marquées par satellite aux navires en transit ([Martin et al., 2024](#)).

Le relevé des guillemots du cap Parry, effectué à bord du navire de pêche Frosti, a permis de surveiller les populations d'oiseaux de mer le long des falaises d'East Point jusqu'à la pointe Devon. Des photos à haute résolution ont été prises, y compris de macareux cornus, une observation inhabituelle. Cela contribue à la surveillance à long terme des populations d'oiseaux de mer.

La surveillance communautaire de l'omble chevalier soutenue par le MPO a contribué au [plan de gestion de l'omble de la Paulatuk](#). L'une des principales constatations a été la récupération d'un Dolly Varden marqué, qui fournit des preuves de leurs comportements migratoires. Ces travaux contribuent au programme de surveillance de l'omble chevalier de la rivière Hornaday, qui s'étale sur 34 ans.



Des centaines de guillemots de Brunnich s'entassent sur les falaises du refuge d'oiseaux migrateurs du cap Parry, dans la zone de protection marine d'Anguniaqvia Niqiqyuam. Crédit photo : Danica Hogan.



Dolly Varden marqué à Joe Creek, en Alaska, le 23 septembre 2023, qui a parcouru 750 km jusqu'à la baie Darnley, fournissant de nouvelles données probantes de sa présence là-bas. Crédit photo : Colin Gallagher.



Le projet géoscientifique côtier de Ressources naturelles Canada et de Paulatuk a évalué les risques d'érosion côtière. De nouvelles données ont été recueillies sur la vulnérabilité côtière, ce qui donne un aperçu des répercussions des changements climatiques et des risques pour les écosystèmes et l'infrastructure communautaire.

Le projet de cartographie de la bathymétrie et de l'habitat visait à cartographier les habitats du fond marin au moyen de sonars et de caméras. Il a cartographié 35 % des fonds marins de la ZPM AN, contribuant ainsi à la compréhension de la protection de l'habitat. La participation de la collectivité a joué un rôle central, le CCTP menant des relevés par bateau.

Le groupe de travail de la ZPM AN a travaillé à une étude de cas pour l'initiative de protection de l'environnement marin arctique (PAME) du Conseil de l'Arctique, en mettant l'accent sur l'intégration des perspectives autochtones dans la conservation. L'étude de cas souligne l'importance des connaissances autochtones dans la conservation et sera partagée à l'échelle internationale.



Le navire affrété NP Frosti du MPO au large du cap Parry. Crédit photo : Anish Sethi (DFO).



## Collaboration et partenariats

Les activités dans la ZPM AN sont menées en étroite collaboration avec les Inuvialuit. Tous les projets sont élaborés conjointement avec le CCTP et examinés par le groupe de travail sur la ZPM AN, ce qui fait en sorte que les valeurs communautaires orientent les projets de recherche.

En 2024, la collaboration avec les moniteurs locaux, les jeunes et les détenteurs du savoir autochtone a été essentielle au succès d'initiatives comme le projet Paulatuk Beluga Health, le projet par drone de Paulatuk et le projet Arctic Coast. Ces projets ont fait appel à des gens de la région, soutenu la collecte de données communautaires et offert une formation sur les méthodes scientifiques et technologiques comme l'utilisation de drones et l'échantillonnage biologique. Les partenariats avec des organisations comme WCS Canada, Ressources naturelles Canada et l'Université Northumbria ont renforcé davantage la recherche en combinant le savoir traditionnel avec la science moderne. L'évaluation des écosystèmes marins de la mer de Beaufort au Canada (EEM-MBC) et le relevé des guillemots du cap Parry ont fourni des renseignements précieux sur les écosystèmes marins, le comportement des bélugas et les populations d'oiseaux de mer. Le savoir autochtone a joué un rôle essentiel tout au long du processus, guidant la conception et la mise en œuvre de la recherche. Cette approche a été mise en évidence dans le cadre de la participation du Groupe de travail sur la ZPM AN à l'initiative des différentes façons de savoir du Conseil de l'Arctique, qui présente les perspectives autochtones à l'échelle mondiale. Ces efforts reflètent une approche collaborative à l'égard de la conservation marine dans l'Arctique, reconnaissant le rôle essentiel des partenaires autochtones pour façonner l'avenir de la ZPM AN.



Nickolas Alonak, d'Ulukhaktok, a participé à l'échantillonnage dans la ZPM AN et les zones avoisinantes. Crédit photo : Caitlin Allison (MPO).



## Pleins feux sur : les avantages

### Écologiques

En 2024, la ZPM AN a soutenu des fonctions écologiques clés en faisant progresser la recherche sur la santé des bélugas, les populations d'oiseaux de mer et les habitats côtiers. La cartographie des habitats et l'évaluation des écosystèmes ont permis d'approfondir la compréhension de la biodiversité marine, tandis que la surveillance par drone et la surveillance acoustique ont permis de mieux protéger les espèces. Ces efforts, guidés par les connaissances autochtones et la cogestion, contribuent à maintenir les écosystèmes vitaux de l'Arctique dans un contexte de pressions climatiques et humaines croissantes.

## Socioculturels

La ZPM AN offre d'importants avantages socioculturels à la collectivité inuvialuite locale en appuyant les pratiques traditionnelles et en favorisant la durabilité. Il a été créé pour aider à maintenir la récolte de subsistance d'espèces marines vitales, comme l'omble chevalier, le béluga et les oiseaux migrateurs, qui revêtent toutes une grande importance culturelle et économique pour le peuple inuvialuit. Grâce à des processus établis de cogestion et de cogouvernance, la ZPM reconnaît et maintient le lien de longue date qui unit les Inuvialuit au milieu marin et à leurs pratiques traditionnelles de récolte. De plus, la ZPM protège d'autres sites importants sur le plan culturel et historique, y compris le refuge d'oiseaux migrateurs du cap Parry.

En 2024, le CCTP a organisé un programme d'intendance et de sensibilisation sur la terre ferme dans la ZPM AN pour les jeunes de la région. Cette initiative visait à accroître la sensibilisation à l'importance de la ZPM et à promouvoir l'intendance environnementale, en favorisant une compréhension plus approfondie de l'importance culturelle et écologique de la zone auprès de la prochaine génération.

## Économiques

La ZPM AN est gérée au moyen d'une véritable approche de cogestion qui encourage des partenariats communautaires solides et le partage des connaissances et des ressources. Il soutient également l'emploi local. En 2024, 19 emplois à court terme ont été créés grâce aux projets de recherche et de surveillance des ZPM. La surveillance communautaire joue un rôle clé à cet égard. Le groupe de travail sur la ZPM AN examine également toutes les propositions de projet pour s'assurer que les budgets reflètent la hausse du coût de la vie et du travail à Paulatuk et dans la région.



## Surveillance et application de la loi

En tant qu'autorité fédérale responsable de la ZPM AN, le MPO a la responsabilité générale de veiller à la conformité et à l'application du Règlement de la ZPM. Il s'acquitte de cette responsabilité en vertu des pouvoirs d'application de la *Loi sur les océans* et de la *Loi sur les pêches*, ainsi que d'autres lois ministérielles concernant :

- la conservation des pêches;
- la protection de l'environnement;
- la protection de l'habitat;
- la sécurité maritime.

Le Conservation et protection (C et P) du MPO, avec le soutien de la Garde côtière canadienne (GCC), gère la conformité et l'application de la loi dans la ZPM AN, conformément à son Règlement. C et P s'appuie sur trois piliers pour assurer la conformité et l'application de la loi efficaces dans les ZPM :

1. éducation et gestion partagée;
2. suivi et surveillance;
3. gestion des cas importants et enquêtes.

Dans la ZPM AN, le premier pilier repose sur les fondements suivants :

- sensibilisation de la communauté;
- consensus autour des objectifs de conservation;
- objectifs de cogestion;
- stratégies de surveillance.

Une application efficace vise à obtenir le respect volontaire et total des règles grâce à des activités d'éducation et de gestion partagée. L'éducation a joué un rôle clé, grâce à des initiatives comme la Journée de l'océan Arctique visant à accroître la sensibilisation et la ligne d'assistance « Observez, notez et signalez (ONS) » qui permet aux collectivités de faire rapport en temps réel. Les activités visant à promouvoir le respect du Règlement ont consisté en une sensibilisation continue et en des efforts d'intendance locale. En 2024, il n'y avait pas

de programme de gardes-pêche soutenu par le MPO dans la zone ISR, mais les possibilités d'une initiative menée localement à Paulatuk ont été explorées.

Les deux derniers piliers de C et P traitent d'un régime d'application visant à gérer les utilisateurs, à travers de nombreuses plateformes. En 2024, C et P a effectué une surveillance aérienne deux fois au cours de différents mois dans la ZPM AN. C et P a également effectué des patrouilles aléatoires en mer pendant la saison des eaux libres en été, ainsi que des patrouilles plus ciblées sur la base des :

- signalements du public;
- partenariats avec d'autres organisations fédérales et locales;
- données provenant d'une géobarrière surveillée par le gouvernement fédéral.

Les limites légales de la ZPM AN sont surveillées à l'aide de géobarrières mises en place par les Centres des opérations de sécurité maritime (COSM), une collaboration intégrée entre plusieurs organismes, notamment :

- le ministère de la Défense nationale;
- la Gendarmerie royale du Canada;
- l'Agence des services frontaliers du Canada;
- Transports Canada;
- la GCC;
- le MPO.

La GCC fournit la majorité des informations sur le trafic maritime, y compris les données provenant :

- du système d'identification automatique (SIA) des navires;
- du système d'identification et de suivi à longue portée (LRIT);
- du radar;
- des autres systèmes de gestion du trafic maritime de la GCC.

Les enquêtes et la gestion des cas importantes sont prises en charge par C et P lorsque des personnes, des entreprises et des navires enfreignent la *Loi sur les océans* relatifs aux ZPM et sont soupçonnés de non-conformité. Ceux qui enfreignent le Règlements de la ZPM AN sont passibles d'une amende telle que spécifiée à l'article 39.6 de la Loi, et peuvent également être soumis aux exigences spécifiées dans d'autres lois fédérales applicables. En 2024, aucune condamnation criminelle n'a été signalée, mais des infractions potentielles ont été repérées au moyen de l'analyse du SIA et de rapports communautaires.



## Sensibilisation et mobilisation

Les activités de sensibilisation au camp culturel sur le béluga à Paulatuk du 14 au 28 août 2024 ont été le point culminant de l'année. Au cours de cet événement, 14 jeunes ont participé à une immersion culturelle en apprenant des compétences traditionnelles comme la préparation du poisson et du muktuk auprès de l'hôte du camp Ray Ruben. Le camp a également accueilli des visiteurs, renforçant ainsi les liens communautaires. En outre, Melannie Wolki, personne-ressource du CCTP, a présenté les résultats du projet par drone sur le béluga du CCTP à la conférence ArcticNet, afin de sensibiliser la population à la recherche soutenue par les ZPM.

Publié par :

Pêches et Océans Canada.

Région de la capitale nationale 200 rue Kent, Ottawa, Ontario K1A 0E6

Also available in English.

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la ministre du ministère des Pêches et des Océans, 2026

Cat. No. Fs1-110F-PDF ISSN 2818-7059

On doit citer la publication comme suit :

Pêches et Océans Canada. 2026. Rapport annuel de la zone de protection marine (ZPM) de Anguiniaqvia Niqiyuam 2024.

Rapport annuel. Zone de protection marine de Anguiniaqvia Niqiyuam. 11 p.

